

Préfecture de
Haute - Garonne

Commune de
MIREMONT

Dossier n° DP0313452500050

Demande déposée le : 22/07/2025

Complétée le :

Par : ROUX Adrien

Demeurant à : 28 Impasse Belle Ombre
31190 MIREMONT

Pour : Abri de jardin

Sur un terrain sis : 28 Impasse Belle Ombre
31190 MIREMONT

Cadastré : 0F-0676, 0F-0687, 0F-0705

Objet : Rejet tacite

Vous avez déposé une déclaration préalable le 22/07/2025, pour un projet d'abri de jardin, situé 28 Impasse Belle Ombre MIREMONT.

Par lettre recommandée avec accusé de réception du 04/08/2025, je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes :

DPC3. Un plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain [Art. R.431-10 b) du code de l'urbanisme] Fournir le plan en coupe de la construction par rapport au Terrain naturel.

DPC4. Un plan des façades et des toitures [Art. R.431-10 a) du code de l'urbanisme] Fournir un plan de toutes les façades et de la toiture du projet.

En outre, j'attire votre attention sur l'article UB7 qui dispose que « *Les constructions doivent être implantées à une distance des limites séparatives de l'unité foncière au moins égale à la moitié de la hauteur des constructions sans pouvoir être inférieure à 3 mètres* » or, sur le plan de masse l'implantation de l'abri de jardin est à moins de 3 mètres de la limite séparative Nord.

Ces pièces n'ayant pas été adressées à la mairie de MIREMONT dans le délai de trois mois, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une décision d'**opposition tacite**.

Vous devez redéposer une nouvelle demande si vous souhaitez réaliser votre projet

Dans cette attente, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

MIREMONT, le 20/11/2025

P/0 Le Maire,

L'ADJOINT DELEGUE
Jean-Louis RAMON



Serge BAURENS